

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**Arrêté du 31 juillet 2015 portant dissolution de la brigade territoriale de Lens
et modification corrélative de la circonscription de celle de Béthune (Pas-de-Calais)**

NOR : INTJ1517560A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La brigade territoriale de Lens (Pas-de-Calais) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2015. Corrélativement, la circonscription de la brigade territoriale de Béthune (Pas-de-Calais) est modifiée, à la même date, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Les officiers, gradés et gendarmes de la brigade territoriale de Béthune exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2 et R. 15-24 (1^o) du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 31 juillet 2015.

Pour le ministre et par délégation :
Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,
M. PATTIN

ANNEXE

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
<p>Lens</p>	<p>Aix-Noulette Angres Annay Avion Bénifontaine Billy-Montigny Bully-les-Mines Carvin Courcelles-lès-Lens Courrières Dourges Drocourt Éleu-dit-Leauwette Estevelles Évin-Malmaison Fouquières-lès-Lens Grenay Harnes Hénin-Beaumont Hulluch Leforest Lens Libercourt Liévin Loison-sous-Lens Loos-en-Gohelle Mazingarbe Méricourt Meurchin Montigny-en-Gohelle Noyelles-Godault Noyelles-sous-Lens Oignies Pont-à-Vendin Rouvroy Sains-en-Gohelle Sallaumines Vendin-le-Vieil Wingles</p>	<p>(Dissolution)</p>

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
Béthune	Allouagne Annequin Annezin Auchel Auchy-les-Mines Barlin Béthune Beugin Beuvry Billy-Berclau Bruay-la-Buissière Burbure Calonne-Ricouart Camblain-Châtelain Cambrin Cauchy-à-la-Tour Chocques Cuinchy Divion Douvrin Drouvin-le-Marais Essars Ferfay Festubert Fouquereuil Fouquières-lès-Béthune Givenchy-lès-la-Bassée Gosnay Haillicourt Haisnes Hesdigneul-lès-Béthune Houchin Labeuvrière Labourse Lapugnoy Lozinghem Maisnil-lès-Ruitz Marles-les-Mines Nœux-les-Mines Noyelles-lès-Vermelles Ourton Ruitz Saily-Labourse Vaudricourt Vendin-lès-Béthune Vermelles Verquigneul Verquin Violaines	Aix-Noulette Allouagne Angres Annay Annequin Annezin Auchel Auchy-les-Mines Avion Barlin Bénifontaine Béthune Beugin Beuvry Billy-Berclau Billy-Montigny Bruay-la-Buissière Bully-les-Mines Burbure Calonne-Ricouart Camblain-Châtelain Cambrin Carvin Cauchy-à-la-Tour Chocques Courcelles-lès-Lens Courrières Cuinchy Divion Dourges Douvrin Drocourt Drouvin-le-Marais Éleu-dit-Leauwette Essars Estevelles Évin-Malmaison Ferfay Festubert Fouquereuil Fouquières-lès-Béthune Fouquières-lès-Lens Givenchy-lès-la-Bassée Gosnay Grenay Haillicourt Haisnes Harnes Hénin-Beaumont Hesdigneul-lès-Béthune Houchin Hulluch Labeuvrière Labourse Lapugnoy Leforest Lens Libercourt

BRIGADE TERRITORIALE	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE
		<p>Liévin Loison-sous-Lens Loos-en-Gohelle Lozinghem Maisnil-lès-Ruitz Marles-les-Mines Mazingarbe Méricourt Meurchin Montigny-en-Gohelle Nceaux-les-Mines Noyelles-Godault Noyelles-lès-Vermelles Noyelles-sous-Lens Oignies Ourton Pont-à-Vendin Rouvroy Ruitz Sailly-Labourse Sains-en-Gohelle Sallaumines Vaudricourt Vendin-lès-Béthune Vendin-le-Vieil Vermelles Verquigneul Verquin Violaines Wingles</p>